



Victime licencié abusif labo.. ou et la solidarité humanité

Par **phlpp826**, le **21/12/2010** à **21:28**

.Bonsoir, a tous passé médecin conseil cpam qui ma posé beaucoup de question pour ma demande maladie professionnelles je lui et répondu que tout les document médical on était donné en 2001 et tout les bronchites et infection prise de sang et allégie aux mains a rapport produits que je manipulé était cancérigène et toxique je les sus 2010 part mes patrons qui mon envoyer en recommandée attestation d'exposition cmr 8 ans a prés mon licenciement lui et fait voir tout les traitements et me demande ordonnance document et marque la date quant commencé a être maladie je lui et répond tout ses question ses et voie bien que ses a rapport a tout les produits respiré et manipulé la j'attend si il vont me reconnait maladie professionnelles . Je vais voire psychiatre depuis plusieurs année tellement que se travail ma traumatisé vue des chaire humain que je devais vidée et mettre dans bac que je fermé tout sa il faut avoir du courage je le faisait car j'avais confiance a mes patrons médecins qui me disait qui n'avais pas de danger et devais faire vivre ma famille et tout ce que je nettoyer devais être détruit pas réutilisé. passé médecin du travail 8 ans après licenciement ses pas normal j'aurais dut faire cette visite avant d'être licencié et l'attestation d'exposition cmr avant de travaillé cpam veux ce lavé les main eu savez bien qu'il a eu un d'autre femme de ménage comme moi malade et que mes patrons licencié comme moi eu attestation sur l'honneur du travail quel faisait sois disant femme de ménage elle on sus quelle faisait travail aide laboratoire sans formation et protection et sans vaccinations faite de ces femme mon donné document très intéressent alors je demande que la cpam fait sont travail et que ma maladie professionnelles sois reçonus ses la moindre des chose et que ses médecins sois plus sérieux envers leur ouvrier et qui ne réutilise plus ce matériels qui nous faisait nettoyer et vidée pots formol et j'en passe moi dans tout ça ses moi la victime et malade prend plus de 22 caché des en plus de sa fiché banque de france pour valoir mes droit . Pour emprunté pour payer avocat moi qui et une femme sérieuse toujours bien fait mon travail il faut que sa tombe sur moi je vous demande de l'aide et du courage même si ce n'est pas grand chose arrive les

fête nous ne pouvons rien faire des année que ses comme sa moi et ma famille alors a vous de faire voir votre solidarité et je remercie tout les personne qui me soutien et qui me donne du courage je vous dirais la suite pour cpam j'attend courrier et pour jugement cour d'appel contre mes ancien patrons merci regardé site vivastreet.fr cliqué nord pas de calais et cliqué entré et la vous verrais vie locale cliqué appel a témoin et vous verrais tout les document ces moi la victime et il en a d'autre alors aidée moi il a bien des personne qui aide leur prochain pour l'instant j'attend en espèrent qu'un ange gardien vienne m'aidé on ma pris ma santé ma joie de vivre vie de femme et des années pour avoir mes droit . ce qui applique les loi ne doit pas être insensible. Mes enfant privé de tout moi malade des année de justice alors je vous demande de l'aide .